



No de résolution  
ou annotation

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE À HUIS CLOS, PAR VIDÉOCONFÉRENCE ET PAR ENREGISTREMENT AUDIO, LE 24 AOÛT 2020 À 19 H 30. FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE JOSEPH IMBEAULT, MAIRE.**

Sont présents :

Monsieur Gilbert Dupont  
Madame Laurence Martel  
Monsieur Romain Bergeron

Madame Roxanne Caron  
Monsieur Claude Lavoie  
Madame Huguette Tremblay

Secrétaire d'assemblée :

Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2020/08-01

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2020/08-02

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Le point suivant est ajouté aux affaires nouvelles :

**a) Prise de photos aériennes et réalisation d'orthoimage au quai de Ragueneau**

L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers. Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2020/08-03

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020.

2020/08-04

**LECTURE ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'est déposée au conseil municipal.

2020/08-05

**PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

Il est proposé par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'état des revenus et des dépenses au 31 juillet 2020 (revenus : 1 468 190 \$, dépenses : 1 009 050 \$, conciliation à des fins fiscales : -52 874 \$, excédent : 406 266 \$) soit accepté.



No de résolution  
ou annotation

2020/08-06

### PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 157 336,74 \$ soient acceptés.

2020/08-07

### PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

2020/08-08

### APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019 — TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers :

- que les états financiers 2019 du « Transport adapté aux personnes handicapées » tels que vérifiés par l'auditeur de la firme Malette, S.E.N.C.R.L., soient acceptés;
- qu'un montant de 10 743 \$ soit alloué à la Ville de Baie-Comeau comme participation de la Municipalité de la Paroisse de Ragueneau à ce service pour l'année 2019;
- que la Municipalité de la Paroisse de Ragueneau confirme sa participation financière à ce service pour l'année 2020.

2020/08-09

### DEMANDE DE PAIEMENT N° 4 ET CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉFINITIVE – RÉFECTION RUE DES LOISIRS

**CONSIDÉRANT** les travaux de réfection de la rue des Loisirs réalisés en septembre 2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Maxime Leblanc, ingénieur, faisant suite aux travaux correctifs qui ont été listés lors de la visite de réception provisoire le 17 septembre 2019 et qui ont été corrigés en juin 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les documents administratifs finaux ont été transmis par l'entrepreneur;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'autoriser Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la réception définitive des travaux effectués par Roland Munger inc.;
- d'autoriser le paiement relatif à la demande de paiement n° 4 de Roland Munger inc. pour les travaux réalisés en date du 27 août 2019 d'un montant de 71 122,58 \$ comprenant la libération de la retenue contractuelle ainsi que les taxes applicables (référence : Groupe-conseil TDA – dossier 6019-1 : demande de paiement n° 4 et certificat de réception définitive).

2020/08-10

### ACHAT DE SABLE D'HIVER – ADJUDICATION DE CONTRAT

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour 900 tonnes de sable d'hiver tamisé, chargé, transporté et mélangé (référence : dossier n° 2020/07-07);

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues :

- Roland Munger inc. d'un montant de 16 578,00 \$ (taxes incluses);
- Location Excavation R.S.M.F. inc. d'un montant de 16 815,09 \$ (taxes incluses).



No de résolution  
ou annotation

2020/08-11

**CONSIDÉRANT QUE** les deux soumissions sont conformes;

**CONSIDÉRANT QUE** Roland Munger inc. n'a pas sa place d'affaires sur le territoire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** Location Excavation R.S.M.F. inc. a sa place d'affaires sur le territoire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la différence entre les deux soumissions est inférieure à 3 %;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil souhaite appliquer la clause 13.1 du *Règlement sur la gestion contractuelle*;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que la soumission de la compagnie Location Excavation R.S.M.F. inc. d'un montant de 16 815,09 \$ soit acceptée.

**RÉNOVATION DU 521, ROUTE 138 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PRIMADA**

**CONSIDÉRANT** le Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) permettant de soutenir financièrement les municipalités ayant adopté une politique des aînés et le plan d'action MADA pour la réalisation de petits travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures utilisées par les aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme a pour but d'améliorer la qualité de vie des aînés et, par le fait même, de favoriser le vieillissement actif au sein de leur communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** le local situé au 521, route 138 est utilisé par deux organismes œuvrant auprès des aînés;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel de projets du programme PRIMADA est en cours;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a pris connaissance du guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 2020/07-12;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à déposer une demande d'aide financière au programme PRIMADA.

2020/08-12

**DÉMISSION – POMPIERS**

**CONSIDÉRANT** la démission des pompiers n°s 22-0021 et 22-0053;



No de résolution  
ou annotation

2020/08-13

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'accepter la démission des pompiers en date de la présente séance;
- de remercier ces pompiers pour leurs loyaux services.

**PÉTITION POUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ SUR LA ROUTE 138 DANS LE SECTEUR DE LA PÉNINSULE MANICOUAGAN EN RAISON DU PASSAGE D'ORIGNAUX**

**CONSIDÉRANT** la pétition adressée au ministère des Transports du Québec relativement à l'amélioration de la sécurité sur la route 138 dans le secteur de la péninsule Manicouagan en raison du passage d'orignaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité des automobilistes est compromise par le passage d'orignaux sur la route 138 entre la municipalité de Chute-aux-Outardes et le carrefour giratoire à l'entrée de la ville de Baie-Comeau;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur de la péninsule Manicouagan est une passe migratoire dans l'axe nord-sud pour les orignaux;

**CONSIDÉRANT QU'**un nombre élevé de citoyens emprunte cette route quotidiennement pour se rendre à Baie-Comeau;

**CONSIDÉRANT QUE** la présence d'orignaux sur le réseau routier, ou à proximité, est une source de stress pour les résidents et automobilistes des municipalités concernées;

**CONSIDÉRANT QUE** la majorité des services essentiels sont situés à Baie-Comeau;

**CONSIDÉRANT QUE** les services d'urgences sont particulièrement à risque lors de déplacement d'urgence à l'ouest de Baie-Comeau;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a eu plusieurs dizaines d'accidents impliquant des orignaux ces cinq dernières années dans le secteur de la péninsule Manicouagan;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité de la paroisse de Ragueneau appuie la pétition relative à l'amélioration de la sécurité sur la route 138 dans le secteur de la péninsule Manicouagan en raison du passage d'orignaux;

**QUE** la Municipalité de la paroisse de Ragueneau demande au ministère des Transports du Québec, en partenariat avec le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs et le ministère de la Sécurité publique, d'établir un plan d'action pour assurer la sécurité des automobilistes ainsi que de la faune à proximité du réseau routier;

**QUE** la Municipalité de la paroisse de Ragueneau demande que le ministère des Transports du Québec mette en place des dispositions (clôtures, éclairage, passage sécurisé pour la faune, signalisation, etc.) pour améliorer la sécurité routière dans la péninsule Manicouagan;

**QUE** la pétition soit mise sur le site Internet de la Municipalité.



No de résolution  
ou annotation

2020/08-14

**AUTORISATION D'INSTALLATION D'UNE STATION HYDROMÉTRIQUE - HYDRO-QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** la demande d'Hydro-Québec pour l'installation d'une station hydrométrique servant à mesurer le niveau, le débit et la température du cours d'eau sur un des deux lots suivants appartenant à la municipalité : le lot 5 148 863 ou le lot 5 148 874;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Hydro-Québec à installer une station hydrométrique, idéalement, sur le lot 5 148 874.

2020/08-15

**AFFAIRES NOUVELLES**

**a) Prise de photos aériennes et réalisation d'orthoimage au quai de Ragueneau**

**CONSIDÉRANT** le projet de développement sur le site du quai de Ragueneau;

**CONSIDÉRANT QUE** la prise de photos aériennes, la réalisation d'orthoimage ainsi que la création d'une carte sont nécessaires au projet;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services de Philippe Poitras d'une somme de 1 600 \$;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Philippe Poitras et d'autoriser la dépense de 1 600 \$ pour la prise de photos aériennes, la réalisation d'orthoimage ainsi que la création d'une carte du site du quai de Ragueneau.

2020/08-16

**FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2020/08-17

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question des citoyens n'a été reçue par courriel avant la réunion. Le président invite toutefois les citoyens à communiquer avec le bureau municipal pour toute question en lien avec la présente assemblée.

2020/08-18

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h.

  
Maire

  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

**Je Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.**



No de résolution  
ou annotation

